

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p>
<p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>		<p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 29 Juillet 1879

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, arrivé au Château de Marchais le 25 de ce mois, venant d'Angleterre, est reparti, hier 28, pour se rendre à Paris et de là à Rome.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg a quitté Marchais le lundi 21, pour se rendre à son Château de Lichtenstein.

S. M. le Roi de Portugal vient de conférer à M. le Lieutenant Ernest Plati la Croix de Chevalier de l'Ordre du Christ.

On sait que cet officier accompagnait, en qualité d'Aide de Camp, S. A. S. le Prince Héritaire, lors de sa récente visite à la cour de Lisbonne.

S. A. R. Madame la Princesse Florestine de Monaco, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a accepté le titre et les insignes de Haute Protectrice qui lui ont été décernés par la Société des Chevaliers-Sauveurs des Alpes-Maritimes.

Le gouvernement français, sur la proposition de M. le Baron de Collongue, Consul de France, a conféré à M. Saissy, sergent de ville à Monaco, une médaille de 2<sup>e</sup> classe en argent, pour le courage et le dévouement dont cet agent a fait preuve dans la journée du 8 juin dernier, en se jetant, au péril de sa vie, sur un chien supposé atteint d'hydrophobie qui avait déjà mordu onze personnes.

Le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Désiré Alliprendi, coiffeur, né à Nice, à quatre mois d'emprisonnement, pour outrages aux agents de la force publique et rébellion.

La distribution des prix des écoles communales de Monaco aura lieu, pour les garçons, le jeudi 7 août et, pour les filles, le lendemain 8.

Dimanche matin est arrivée dans notre port la chaloupe à vapeur *Gli Amici Tre*, capitaine Ballestra, du port de Gènes, jaugeant 7 tonneaux, remorquant

un ponton-grue, chargé de repêcher les plaques de marbre tombées à la mer le 6 mars dernier, lors du naufrage du *Wilhelm-Schmidt*, navire allemand, du port de Rostock, capitaine Koop.

L'équipage de cette chaloupe comprend des plongeurs, qui, munis de scaphandres, exploreront la plage du Tenao. Le cutter *Santa Elisabetta*, du port de Voltri, jaugeant 19 tonneaux, accompagne *Gli Amici Tre*, et doit opérer le transport à Nice des marbres repêchés.

On lit dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Fréjus et Toulon :

M. le chanoine Sauve, qui a prêché dernièrement le Mois de Marie à Monaco, nous écrit ce qui suit :

Vous avez reproduit, dans la *Semaine religieuse*, les appréciations bienveillantes du *Journal de Monaco* au sujet du dernier Mois de Marie prêché dans la Principauté. Veuillez me permettre de dire, à mon tour, à vos pieux lecteurs quelque chose du bien dont l'appel de M<sup>r</sup> l'Évêque d'Hermopolis à mon humble ministère m'a valu la bonne fortune d'être le témoin.

Au point de vue religieux, la Principauté de Monaco, disons mieux, l'admirable petit diocèse de Monaco n'est pas connu. Il y a là cependant, pour l'observateur chrétien, tout un sujet d'étude du plus vif intérêt.

En arrivant dans la Principauté, un splendide spectacle s'était présenté à vous. Vous admiriez, sans réserve possible, cette nature si incomparablement belle, véritable corbeille de fleurs émaillée d'élégantes villas. Mais cette première impression, à laquelle il eut été impossible de chercher à vous soustraire, faisait bientôt place à je ne sais quel sentiment étrange dont vous aviez tout d'abord quelque embarras à vous rendre compte... Vous vous sentiez complètement *dépayés*. C'est qu'un ordre de choses absolument nouveau venait se poser soudainement en face de vous ; par ces temps tristement tourmentés, une paisible oasis s'était trouvée sur votre chemin au moment le plus inattendu. Vous aviez devant vous, sous une foule de rapports, l'idéal d'un Etat chrétien, où Dieu exerce paisiblement son empire et reçoit d'universels hommages.

Par une conséquence toute naturelle, car Dieu est nécessairement la source féconde de tous les biens, à tous les points de vue, vous aviez sous les yeux un peuple franchement heureux. Et en effet, quel tranquille bonheur on respire là ! Quelle paix profonde et, il faut bien le dire, quelle vraie liberté parmi ce bon peuple ! Tout ce que la liberté chrétienne peut avoir de plus doux, celle des enfants dans une famille dont le souverain est le père ! Tel est le caractère propre, le trait saillant de cette gracieuse Principauté : on y est chrétien avant tout, et le sentiment chrétien semble s'y épanouir aussi naturellement que les fleurs sous son beau soleil.

Que dire surtout de l'attachement profond de ce peuple aux choses de la foi ? Pour notre compte, nous gardons, comme l'un des plus chers souvenirs de notre humble ministère, le souvenir de ce beau Mois de Marie, où tout allait droit au cœur... les délicieuses mélodies des jeunes orphelines, si savamment dirigées par le maître de chapelle, et non moins savamment accompagnées par un organiste de premier mérite ; par-dessus tout, peut-être, cette affluence si considérable et si persévérante aux exercices du soir, où l'élite de la population, les plus hauts dépositaires de l'autorité eux-mêmes venaient se mêler au simple

peuple, pour rendre hommage à la toute-puissante protectrice de l'Eglise, de la France et de la Principauté. Mais à quoi bon ces détails ? Un seul mot dit tout : on a compté, pendant le Mois de Marie, plus de huit cents communions.

J'ai nommé tout à l'heure la France. Ah ! c'est qu'on l'aime dans la Principauté, parce qu'on y aime l'Eglise. Il fallait entendre à ce propos le bon et vénérable évêque, M<sup>r</sup> Theuret, au moment de se rendre à Rome, où des affaires l'appelaient pour quelques jours, dire à son peuple, dont il se fait tendrement aimer : « Ici, n'est-ce pas ? nous aimons la France, comme l'aime notre auguste Souverain. » Faut-il s'étonner que, sous la pression de ce double amour, l'amour de l'Eglise et de la France, la petite Principauté de Monaco n'ait pas craint de dire à Léon XIII : « Saint-Père, si jamais la vague mugissante vous forçait à chercher un abri pour votre nacelle, n'oubliez pas, de grâce, la paisible plage de Monaco. Ce serait pour la Principauté la plus belle page de « son histoire. »

La semaine dernière, la Société des Bains a fait agrandir l'égout partant de l'établissement des Bains, sur le boulevard de la Condamine, destiné à porter au grand égout collecteur les eaux du quartier du Port. A la suite de ce travail, on a approprié le rivage qui longe le boulevard, en enlevant le varech qui y était déposé depuis longtemps. Ce varech, ramassé avec soin, servira comme engrais aux cultures de l'Administration des Bains de mer. Le terme de *varech* vient du bas latin *varescum*, lequel a formé le verbe anglais *wreck*, naufrager.

On sait que ce nom est donné à toutes les plantes marines de la famille des algues, et notamment aux fucus, genre de la famille des Phycoidées, établi par Linné, qui, sous cette dénomination, a compris toutes les plantes qui habitent les mers et présentent pour caractères communs de n'avoir point d'articulation et d'être dépourvues d'expansions vertes et brillantes.

Tous les fucus ont une tige variant de 10 décimètres à 3 centimètres, qui part d'un empâtement assez étendu, et se divise en rameaux ailés. Ces végétaux sont de couleur olivâtre, plus ou moins foncée, suivant l'espèce ou l'âge de la plante. On les rencontre sur les côtes alternativement couvertes et découvertes par les marées. Ils sont en petite quantité dans la Méditerranée ou sur les rochers constamment submergés, et rares dans les mers australes.

Les *fucus vesiculosus*, *ceranoides*, *longifructus*, *distichus*, *serratus*, *comosus*, etc., sont communs sur les côtes françaises de l'Océan et de la Manche. Ils forment sur les rochers des gazons jaunâtres ou brunâtres, connus en Bretagne sous le nom de goémon. Dans les localités voisines de la mer, à certaines époques de l'été, les cultivateurs ont le

droit, à marée basse, pendant un ou plusieurs jours, de récolter autant de varech qu'ils peuvent en emporter, et ils mettent à ce travail un grand empressement. Le varech sert à fumer les terres et constitue pour l'agriculture des côtes de Bretagne et de Normandie une véritable source de fertilité.

Jusqu'ici, ces végétaux, rejetés par la mer, n'ont trouvé dans nos contrées aucun usage utile et constituent plutôt un embarras. Leur composition chimique, le peu de carbone qu'ils contiennent, empêche qu'on puisse s'en servir comme combustible. D'autre part, leur difficile décomposition les fait abandonner comme engrais.

Il n'en serait pas de même si l'on commençait par incinérer la matière. Très riche en sels de soude et de magnésie, le produit pourrait servir à amender les terrains calcaires et argileux. Il serait même possible d'extraire de la cendre certains produits chimiques très recherchés.

C'est un essai à faire et un essai peu coûteux. La calcination pourrait avoir lieu dans des fours analogues à ceux qui produisent le gaz.

Partout où se trouvent les dépôts de varech, on voit sur les places environnantes des quantités d'objets de forme arrondie, quelquefois ovales, quelquefois rigoureusement sphériques, ayant l'apparence de pelotes brunes et poreuses, tantôt grandes comme des noisettes, tantôt comme des oranges.

Ces pelotes, qui font la joie des enfants, sont formées au dépens d'une plante marine appelée le *posidonia*. En l'examinant de près, on observe que la masse n'est autre chose qu'un feutre composé d'une infinité de petites fibres pareilles à celles que l'on trouve à la base des pousses anciennes de la plante. A l'intérieur se trouve généralement un noyau qui n'est autre qu'un débris d'une souche de *posidonia*.

Les vagues, en faisant rouler sur le sable ce premier débris, l'arrondissent. De nouvelles fibres s'y ajoutent et s'y implantent, par suite de leurs bords garnis d'aspérités qui les font entrer sans leur permettre de sortir.

Il se passe dans ce travail exactement la même chose que dans le feutrage de la laine ou des divers poils d'animaux, qui de même ne sauraient s'enchevêtrer s'ils n'étaient munis d'aspérités.

Nous ne croyons pas que l'on ait jusqu'ici cherché à tirer un parti quelconque de ces singulières boules.

Le beau temps dont nous jouissons donne une pleine vogue aux bains de mer. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant les principales dispositions du règlement que l'Administration a fait afficher dans l'établissement, le 1<sup>er</sup> juillet courant, et le tarif des bains :

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, l'établissement restera ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir. Des cartes d'entrée pourront être délivrées jusqu'à la fermeture du bureau (7 heures du soir). Un bateau monté devra stationner au large à proximité du plongeur et porter secours aux nageurs en cas de besoin.

TARIF		fr.
1° Bain chaud d'eau douce ou de mer		0 80
Abonnement de six bains (linge non compris)	4 »	
2° Bain à la mer (linge et costume non compris)	0 25	
3° Douche froide ou chaude	2 »	
Fumigation	2 80	
Fumigation et Douche (linge compris)	3 80	
4° Serviette	0 05	
Peignoir	0 15	
Fond de bain	0 20	
Costume de bain de mer	0 25	
Son	0 30	

### Conseils aux Baigneurs

La sagesse des nations a chanté sur tous les tons et dans tous les modes l'excellence de la mer et de ses eaux.

*L'eau salée conserve*, disent les gens du monde : les marins vivent longtemps. Thétis, nymphe de la mer, promet à Achille, qui l'implore, de conserver le corps d'Hector.

*L'eau de mer adoucit les formes et favorise la beauté*, disent les artistes : Thétis déjà nommée avait les pieds admirablement beaux ; Vénus naquit de l'écume de la mer, et près de la mer s'élevaient les temples où on l'adorait.

*L'eau de mer fait dormir*, disent les poètes : voyez Ulysse dans l'île de Nausicaa, la charmante et hospitalière fille d'Alcinoüs.

La vérité, c'est que les bains de mer offrent au médecin, aujourd'hui, de précieuses et inestimables ressources. Ce sont de véritables médicaments, qu'on ne doit pas prendre à la légère et à l'aventure, et quelques conseils très sérieux aux lecteurs, au moment où la saison est ouverte, ne seront pas inutiles.

Quand on a de l'eau jusqu'à la moitié des cuisses, on s'enfonce jusqu'au cou, en fléchissant le corps comme pour s'asseoir ; puis on se relève, on se retrempe, et ainsi de suite si l'on ne sait pas nager. Quand on sait nager, c'est une véritable volupté que de se laisser soulever et bercer par la lame, et l'exercice que font les bras et les jambes est des plus salutaires.

Il n'y a pas d'inconvénient à se plonger complètement dans la mer, la tête comme le reste du corps ; si vous craignez l'eau dans les oreilles, mettez-y un petit tampon de coton légèrement imbibé d'huile ; en tout cas, si malgré cette précaution il s'y introduit un peu d'eau, on l'éponge aisément à l'aide d'un peu de ouate, et d'ailleurs, en inclinant la tête sur le côté, on la fait s'écouler facilement.

Il est très important, particulièrement pour les femmes, que les cheveux soient promptement et complètement séchés. Le meilleur moyen, c'est de les faire essuyer, soit avec une flanelle, soit avec un linge très sec, puis de rester un moment au grand air les cheveux épars ; on doit d'ailleurs se garder d'y mettre aucune pommade tant qu'ils sont encore humides.

En raison des sels et des matières organiques que l'eau de mer tient en dissolution, de l'aération résultant du mouvement continu des vagues, du fouettement des lames sur le corps, ces bains ont une action tonique toute spéciale, bien plus prononcée que celle des bains froids ordinaires pris en eau douce.

Ils sont en général favorables aux personnes débiles, aux chlorotiques, aux anémiques, aux lymphatiques, etc.

Par les bains de mer, on arrive souvent à modifier, à transformer des constitutions fatalement vouées, dès l'enfance, à une fin précoce.

Il faut dire que le traitement est puissamment facilité par le séjour prolongé dans l'atmosphère maritime, où l'action de l'air et des principes qu'il renferme vient en aide à l'action même de l'eau salée.

Il faut attendre trois heures après le repas pour se mettre à l'eau.

Pour entrer dans l'eau, on n'attend pas que le corps se soit refroidi et il ne faut pas craindre un peu de moiteur de la peau, signe que l'organisme a conservé assez de chaleur pour réagir contre la fraîcheur de l'eau. Le tout, c'est d'entrer d'emblée et résolument dans la mer.

Un bon peignoir en flanelle pour s'essuyer en quittant les vêtements de bains est une excellente chose ; seulement il ne faut pas chercher à se sécher si exactement et se frotter avec acharnement ; il est bon qu'il reste sur la peau de ces particules salines qu'y dépose l'eau de mer, et qui sont pour beaucoup dans les effets salutaires qu'elle produit.

Les enfants, les femmes ne doivent pas rester dans l'eau plus de cinq ou six minutes, un quart d'heure au plus, surtout pour les premiers bains. Les hommes bien portants peuvent aller jusqu'à une demi-heure au plus. D'ailleurs, il faut sortir de l'eau dès que l'impression cesse d'être agréable, et ne pas attendre que les frissons viennent vous y surprendre. Le bain de pied légèrement chaud, pris dans la cabane au sortir de la mer, est une bonne chose. Quand on est habillé, on fait une petite promenade en plein air, ou, si le mauvais temps s'y oppose, on prend chez soi un peu d'exercice. Enfin, il est bon d'attendre au moins une demi-heure avant de manger.

Avec ces quelques indications pratiques, on peut s'en aller à la mer. En les observant, on est sûr, au moins, de ne s'exposer à aucun de ces petits accidents, à aucun des inconvénients les plus ordinaires auxquels sont sujets les baigneurs sans principes, les enfants perdus de la plage.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Saint-Raphaël.** — Dimanche 3 août, fête de Saint-Pierre à Saint-Raphaël. Salve de boîtes, aubades de tambourinaires, jeux divers. A 2 heures, régates et concert. Le soir, bal, feu d'artifice et ascension d'un

ballon. Quoique cette fête ait été organisée avec plus d'éclat que les autres années, l'administration a tenu à lui conserver son caractère essentiellement champêtre.

**Nice.** — Le *Phare du Littoral* annonce que M<sup>r</sup> Balaïn, évêque de Nice, vient d'être nommé chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

— On lit dans le *Journal de Nice* :

« Nous apprenons une nouvelle qui sera vivement ressentie dans la ville.

M<sup>me</sup> la duchesse Colonna, née d'Afry, vient de mourir dans les environs de Castellamare. C'est une perte immense pour sa mère et toute sa famille, et bien douloureuse aussi pour tous ceux qui ont pu apprécier les brillantes qualités de cette jeune femme, aussi distinguée par le cœur que par le talent, qui, sous le pseudonyme de Marcello, était une artiste de premier ordre.

M<sup>me</sup> la duchesse Colonna était fille du comte d'Afry, dont le père commandait les Suisses dans la fameuse journée du 10 août. Elle était devenue veuve un an après son mariage avec le duc Colonna di Castiglione.

On lui doit des bustes très remarquables aux différentes expositions de Paris. Depuis 1863, elle a exposé la *Gorgone*, qui l'a immédiatement mise en évidence parmi les artistes ; la *Bacchante fatiguée*, la *Pythie*, le *Chef abyssin*, *Redemptor mundi*, etc.

L'Opéra de Paris possède un très beau buste dû au ciseau de Marcello.

On se souvient encore dans notre ville du séjour que M<sup>me</sup> la duchesse Colonna y a fait, en plusieurs occasions ; à l'Exposition des Beaux-Arts de Nice, elle avait exposé quelques-unes de ses œuvres, qui y ont été justement admirées. »

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Enfin, on peut dire : ouf ! à Paris, et les écoles de natation commencent à s'emplier. Les maîtres nageurs du quai d'Orsay ou du Pont-Neuf désespéraient de pouvoir montrer leur talent cette année : les caleçons rouges et les caleçons bleus étaient dans le marasme. La chaleur est venue remettre à flot les uns et les autres. C'est liesse complète sur la Seine !...

Le bain froid est le plus précieux agent thérapeutique auquel on puisse avoir recours pour réparer les forces épuisées par l'ardeur de la température. Il devient à la fois par la natation un exercice excellent et un passe-temps fort amusant. Il faut voir l'émulation que suscitent parmi les nageurs les exploits auxquels se prête la natation ! Il y a dans les établissements qui se trouvent sur la Seine de véritables troupes de clowns aquatiques qui ne le cèdent en rien comme agilité aux frères Mariani du Cirque.

Les Français excellent moins en général dans la natation de durée que dans la natation gracieuse et correcte. A Paris, on fait la coupe en perfection. La natation s'y montre réellement un art.

En dehors des bains froids, la vogue pour le moment est aux contrats de mariage. On en signe dans le jour, on en signe le soir, et les notaires sont sur les dents.

Parmi les unions du jour, je citerai le mariage du vicomte Henri d'Infreville avec M<sup>lle</sup> Bargès, qui sera célébré mardi ; de M. Ferdinand de Mély avec M<sup>lle</sup> de Quincieu, qui aura lieu à la mi-août. M. de Mély a publié une très curieuse relation de voyage en Crimée. Il a parcouru la Perse et va donner sur les faïences orientales un travail important. Le comte de Lostange épouse M<sup>lle</sup> Berthier, fille du général, et on a signé le contrat de M<sup>lle</sup> Solange de La Rochefoucauld avec le marquis de Lillers. Il s'agit là non plus d'une de ces alliances trop communes aujourd'hui, où un grand nom se vend à beaucoup de millions, mais d'une union admirablement assortie sous tous les rapports de naissance, d'illustration, de fortune, et le concours de sympathies est grand autour d'elle.

D'autre part, le comte Armand de Gramont, second

fil du duc et frère du duc de Guiche, marié à une Rothschild, épouse M<sup>lle</sup> Hélène Duchesne de Gillevoisin, fille unique du duc de Conegliano. A l'occasion de ce mariage, le comte Armand de Gramont relèvera le titre de duc de Lesparre, porté par feu son oncle le général, mort sans descendance masculine. La maison de Gramont est en possession des titres de ducs de Gramont, de Lesparre et de Guiche et du titre de prince de Bidache.

La semaine a vu se produire un fait artistique important. On a découvert au Panthéon les peintures exécutées par M. Alexandre Cabanel. Ces peintures qui représentent les principaux épisodes de la vie de saint Louis sont traitées avec cette distinction de style, cet art de la composition qui distinguent le talent de M. Cabanel. C'est un véritable succès pour l'estimable artiste.

Par suite de mutations dans le Conseil d'Etat, de la nomination de M<sup>r</sup> Nicolet comme bâtonnier de l'ordre des avocats et de MM. Le Berquier et Craquelin comme conseillers, on s'est beaucoup occupé ces jours-ci du barreau et de ses membres. Voici un fait qui est bien à l'honneur du barreau de Paris :

Un commerçant est entraîné dans un procès par celui de qui il tient son fonds, celui à qui il succède. Il réunit toutes les pièces, toutes les lettres qui ont amené la cession et les remet à l'avocat en question pour la défense de ses intérêts. Il s'agissait de quarante mille francs que le cédant réclamait, se fondant sur un délai de cette cession, qui, selon lui, n'avait pas été prévu. La raison, l'apparente bonne foi repoussaient la prétention ; pourtant comme, dans les procès civils, c'est plutôt la lettre qui fait foi, notre homme perdit en première instance.

Il fit appel, et, fouillant à nouveau ses papiers, il en retrouva plusieurs et un particulièrement qui semblait une victorieuse réponse à l'exigence de son avide adversaire. L'appel est plaidé : le négociant voit confirmer la sentence des premiers juges !

Il est désespéré. Cette somme de quarante mille francs à payer, il ne l'a pas encore gagnée ; tout son avenir, son crédit vont se trouver compromis à chercher dans l'emprunt une pareille avance ! Il va trouver l'avocat, lui expose sa situation, lui exprime son désespoir d'autant plus fondé, qu'il est certain que son défenseur « n'a pas lu » la pièce apportée en dernier lieu, et qui était une réponse victorieuse aux injustes prétentions de son devancier.

L'avocat cherche la pièce signalée, — la lit et avoue que, si elle ne lui avait pas échappé, s'il avait pu la produire, le gain définitif du procès était acquis à son malheureux client.

— Ecoutez, lui dit-il, ma conscience me dit que c'est par mon inattention que vous avez perdu ou plutôt que j'ai perdu votre cause. Votre position, votre famille ne doivent pas souffrir de ma faute. Voici quarante mille francs. Payez votre créancier, et ne dites à personne ce qui vient de se passer entre nous, cela me ferait du tort !...

Mais le négociant a parlé et l'histoire m'est venue. Je la raconte avec un plaisir qu'atténue pourtant un regret : celui de n'avoir pas été autorisé à nommer le généreux avocat qui crut que la divulgation d'un acte si noble « pourrait lui faire du tort ».

Un fait très important vient de s'opérer au sein de l'Agence Havas. Depuis avant-hier, un nouvel acte de société a été signé, et il a été formé une société anonyme au capital de huit millions cinq cent mille francs, divisé en dix-sept mille actions. La direction de la société reste au sympathique M. Ed. Lebey.

Le Théâtre-Français, restauré, redoré, repeint du parterre au cintre, va faire sa réouverture dans la première semaine d'août et reprendra à cette occasion le *Médecin malgré lui*, avec M. Coquelin. Cette reprise me remet en mémoire une anecdote peu connue et qui devrait être notée par les nouveaux commentateurs de Molière.

Vous savez les couplets de Sganarelle, assis à côté de son fagot sur l'herbe imaginaire de la scène :

Qu'ils sont doux,  
Bouteille jolie,  
Qu'ils sont doux  
Vos petits gloux, gloux !

Or, une fois que le président Rose se trouvait à souper chez un seigneur de la cour avec Molière, il accusa le poète d'avoir pris cette chanson dans un vieil

auteur latin, abusant ainsi de sa fameuse devise relative au bien trouvé.

Molière, qui avait bien réellement composé la chanson, se défendit en conscience et défia son contradicteur de citer l'auteur dont il s'agissait. Aussitôt le président Rose débita ce qui suit :

Quam dulces  
Amphora amoena,  
Quam dulces  
Sunt tuae voces !  
Dum fundis, merum in calices.

Bref, toute une épigramme empruntée elle-même, au dire du président, à l'anthologie grecque. Molière, des plus surpris, semblait confondu et enrageait — lorsque le président, après avoir bien joui de son embarras et de sa confusion, avoua le subterfuge : il venait d'improviser les vers latins pour embarrasser l'auteur du *Médecin malgré lui*.

Un joli sujet de tableau, n'est-ce pas, que cette scène d'intérieur?....

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 Juillet 1879

- GOLFE JUAN. b. le Var, fr., c. Jaume, sable.
- ID. b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, id.
- ID. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.
- ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
- GÈNES. goël. *Marfisa*, ital., c. Francesconi, sésames (graines).
- GOLFE JUAN. b. Jeune-Eloïse, fr., c. Barral, sable.
- MARSEILLE. ch.-m. *Louis-et-Clara*, id., c. Bonfils, briques.
- GOLFE JUAN. b. le Charles, id., c. Allègre, sable.
- ID. b. St-Joseph, id., c. Raynaud, id.
- ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.
- ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
- ID. b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, id.
- ONEGLIA. tart. *Fedeltà*, ital., c. Bertolotti, ch. de bois.
- CANNES. balan. *S<sup>te</sup> Catterina*, id., c. Antoniolla, vin.
- GOLFE JUAN. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, sable.
- ID. b. le Var, id., c. Jaumes, id.
- ID. b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id.
- ID. b. Jeune-Eloïse, id., c. Barral, id.
- ID. b. l'Heureux, id., c. Massa, id.
- GOLFE EZA. b. l'Assomption, id., c. Barral, chaux.
- MENTON. goël. *Notre-Dame-du-Bon-Conseil*, id., c. Araza, vin.
- GOLFE JUAN. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, sable.
- ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.
- ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
- MENTON. b. Belle-Brise, id., c. Corras, vin.
- NICE. b. Trois-Frères, ital., c. Ginocchio, ferrailles.
- GÈNES. ch. à vap. *Gli Amici Tre*, id., c. Ballestra, s.l.
- ID. cutter *Santa Elisabetta*, id., c. Fabbiano, id.
- NICE. ch. à vap. *Commerce*, fr., c. Nutti, passagers.

Départs du 21 au 27 Juillet 1879

- GOLFE JUAN. b. le Var, fr., c. Jaume, sur lest.
- ID. b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, id.
- ID. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.
- ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
- NICE. goël. *Marfisa*, ital., c. Francesconi, sésames (graines).
- GOLFE JUAN. b. Jeune-Eloïse, fr., c. Barral, sur lest.
- ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
- ID. b. St-Joseph, id., c. Raynaud, id.

- GOLFE JUAN. b. la Fortune, id., c. Moute, sur lest.
- ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
- ID. b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, id.
- NICE. tartane *Fedeltà*, ital., c. Bertolotti, charbon de b.
- MENTON. balanç., *S<sup>te</sup> Catterina*, id., c. Antoniolla, vin.
- GOLFE JUAN. b. *Virginie*, franç., c. Isoard, sur lest.
- ID. b. le Var, id., c. Jaume, id.
- ID. b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id.
- ID. b. Jeune-Eloïse, id., c. Barral, id.
- ID. b. l'Heureux, id., c. Massa, id.
- VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.
- GOLFE JUAN. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
- ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.
- ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
- ST-TROPEZ. b. Belle-Brise, id., c. Corras, fûts vides.
- NICE. b. Trois-Frères, id., c. Ginocchio, ferrailles.
- ST-RAPHAEL. b. Célébataire, id., c. Jacomin, sur l.
- MENTON. b. à vap. le Commerce, id., c. Nutti, passag.

LE

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : CENT MILLIONS

Agence de Nice : rue Gioffredo, 58,

reçoit les dépôts d'argent aux taux d'intérêts ci-dessous :

Argent remboursable à vue	1	0/0
» à un an	3	0/0
» à trois ans et au delà	3 1/2	0/0

Il prête sur rentes, obligations et actions françaises et étrangères. Il ouvre des crédits sur garanties et hypothèques, délivre des traites et lettres de crédit sur tous pays. Il reçoit gratuitement les titres en dépôt, encaisse les coupons, se charge de l'exécution des ordres de Bourse, reçoit les demandes de souscriptions.

Il achète et vend les **billets de banque Italiens, Anglais, Allemands, Russes**, etc., etc.

CANAL INTEROCÉANIQUE

Le Crédit Lyonnais reçoit, dès à présent et sans frais, les souscriptions aux 800,000 actions de la Compagnie universelle du Canal Interoceanique.

On peut souscrire par correspondance.

Bilan au 30 Juin 1879.

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques ...	F.	25,042,323	63
Portefeuille .....	>	97,067,643	47
Comptes courants .....	>	71,462,719	39
Avances et Crédits sur nantissements ou sur garanties et Reports .....	>	191,489,622	03
Actions, Bons, Obligations, Rentes .....	>	399,180	20
Immeubles de Lyon et de Paris .....	>	7,000,000	>
Comptes d'Ordre .....	>	18,729,232	21
Versements non appelés .....	>	50,000,000	>
	F.	461,190,720	93

PASSIF

Dépôts et Bons à vue .....	F.	114,924,154	39
Comptes courants .....	>	102,468,717	50
Acceptations .....	>	28,589,215	41
Dépôts et Bons à échéance fixe .....	>	80,396,137	80
Comptes d'Ordre .....	>	10,636,207	54
Réserves .....	>	24,176,238	29
Capital .....	>	100,000,000	>
	F.	461,190,720	93

CERTIFIÉ CONFORME AUX ÉCRITURES :

Le Président du Conseil d'Administration,  
HENRI GERMAIN.

Le Directeur,  
J. LETOURNEUR.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hautour de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	20	761.5	761.3	760.6	759.8	759.	23.5	24.	22.	21.8					20.
21	55.2	54.	52.2	51.1	50.8	22.8	23.4	23.5	24.	22.8	23.2	61	SO, ONO t. f.	beau	
22	53.5	54.	54.2	54.7	55.7	23.	23.5	22.	20.2	19.8	23.	75	S O	très beau	
23	59.2	59.8	60.5	60.9	61.5	22.6	23.	21.5	20.	19.	22.2	79	S O faible	beau	
24	65.3	65.5	65.4	65.2	64.9	22.	23.2	21.5	20.	19.2	21.7	83	de S à S O	très beau	
25	65.5	65.4	65.1	64.1	64.	23.	23.8	22.9	21.8	19.5	22.	81	S O faible	id.	
26	64.2	64.	63.6	62.6	62.	23.	24.2	22.8	21.9	20.	22.7	83	calme	id.	
DATES															
20   21   22   23   24   25   26															
Températures extrêmes   Maxima   24.   24.   23.6   23.   23.2   24.   24.3															
Minima   19.5   19.   18.5   18.   18.5   18.   18.3															

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction  
DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro  
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

UNE INSTITUTRICE FRANÇAISE désire donner des leçons à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

DENTISTRY

in all its branches

M<sup>r</sup> ASH, who has practised in NICE,

SINCE 1869, REPRESENTING A CELEBRATED

AMERICAN DENTIST

IS NOW ESTABLISHED AT

Villa de la Riva, Condamine, Monaco

SAGES-FEMMES

DE 1<sup>re</sup> CLASSE

M<sup>me</sup> L. LINGERI, de la faculté de Munich,

M<sup>me</sup> A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

rue de l'Eglise, 4, Monaco

PRENNENT des PENSIONNAIRES

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 26 MAI 1979. — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	503	487
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	matin	matin	matin	mat. n	matin	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	»	»	»	»	»	»	»	»
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	»	»	»	»	»	»	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Nice	»	»	»	»	»	»	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	»	»	»	»	»	»	»	»
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	»	»	»	»	»	»	»	»
7	» 85	» 65	» 45	Eze	»	»	»	»	»	»	»	»
»	» »	» »	» »	Monaco	»	»	»	»	»	»	»	»
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	»	»	»	»	»	»	»
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	»	»	»	»	»	»	»	»
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	»	»	»	»	»	»	»
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	»	»	»	»	»	»	»	»
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	»	»	»	»	»	»	»	»
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	»	»	»	»	»	»	»
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	»	»	»	»	»	»	»	»
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	»	»	»	»	»	»	»
»	» »	» »	» »	Monaco	»	»	»	»	»	»	»	»
7	» 85	» 65	» 45	Eze	»	»	»	»	»	»	»	»
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	»	»	»	»	»	»	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	»	»	»	»	»	»	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Nice	»	»	»	»	»	»	»	»
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	»	»	»	»	»	»	»	»
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HÔTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

A VENDRE

par lots et parcelles ou en totalité

LA PROPRIÉTÉ DU CARNIER

Appartenant à M. A. GROIS

S'adresser à M. H. LEYDET, Notaire à Monaco.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.